

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU
LOGEMENT,
DES TRANSPORTS ET DE LA MER

COPIE

DIRECTION DE LA METEOROLOGIE
NATIONALE

Boulogne, le

27 NOV. 1990

| | |
|--|------------|
| ETABLISSEMENT D'ETUDES ET DE RECHERCHES METEOROLOGIQUES | |
| 908542 | 27 NOV. 90 |
| ARRIVEE | |

Affaire suivie par : J.P. Geleyn et

O. Lanbergeon

Référence à rappeler : MN/RIy 045466

Monsieur le Directeur et cher Collègue,

Par cette lettre, la Direction de la Météorologie Nationale souhaite proposer aux services météorologiques des Pays d'Europe Centrale une collaboration dans le domaine de la Prévision Numérique du temps (P.N.). Cette proposition s'inscrit dans une perspective à moyen terme et vise à valoriser et à accroître l'expertise déjà existante dans votre Service ou votre Pays, tout en générant des retombées positives pour nos propres actions. Elle est complémentaire de la distribution RETIM des produits du système français de P.N. EMERAUDE/PERIDOT (bientôt remplacé par le système ARPEGE).

Elle consiste à associer les scientifiques spécialistes de P.N. ou de modélisation atmosphérique à moyenne échelle des pays de l'Europe Centrale au développement, à la validation maille fine et à l'amélioration d'une version de type "domaine limité" du système ARPEGE. Ce genre de collaboration, semblable dans son principe à celle entre le Service météorologique suisse et le Deutsche Wetterdienst, permettrait de former vos spécialistes aux techniques les plus avancées de développement logiciel en P.N. et devrait en principe conduire, en cas de futur accès de votre (ou vos) service (s) à des moyens de calcul relativement puissants, à une utilisation en mode d'adaptation dynamique à maille fine sur petit domaine, les conditions aux limites latérales provenant du système ARPEGE-DMN. Cette stratégie nous paraît de nature à servir vos besoins.

Une ébauche de plan en trois phases a été suggérée lors de votre visite (ou celle de votre représentant) à Toulouse :

a) Evaluation des difficultés spécifiques à tel projet par quelques spécialistes en P.N. d'Europe Centrale ayant déjà une bonne expérience opérationnelle ou quasi-opérationnelle (date visée : dès que possible à partir de février 1991 ; lieu : Paris) ; à ce stade il faudra avoir bien conscience que les difficultés en question risquent de se situer surtout dans les domaines non-scientifiques, en particulier au niveau de la portabilité et de la flexibilité d'utilisation de logiciels sophistiqués. Puis, mise en forme éventuelle du projet, en associant par courrier à cette partie du travail tous les participants déclarés (date visée : plan prêt aux environs de mai 1991).

b) Si la phase a) conclut à la faisabilité du projet, phase de familiarisation scientifique et technique pour les chercheurs concernés, puis identification et sélection des tâches individuelles et début du travail sur celles-ci, le tout dans le cadre de séjours longs ou fréquents à Paris (jusqu'en juillet 1991) et surtout à Toulouse (à partir de septembre 1991). On peut estimer qu'une personne choisie pour ce type d'activité devrait passer environ 30 % de son temps en France au cours de cette phase, avec en plus un nombre restreint de personnes présentes en quasi-permanence et assurant un rôle de coordination à l'intérieur du projet. Cette phase devrait durer de l'ordre de 1,5 à 2 ans au minimum.

c) Phase de travail à distance, soit de problèmes préalablement isolés pour une poursuite d'activité de recherche, soit du code développé, la proportion de travail à distance s'accroissant régulièrement. Il est beaucoup plus difficile de fixer dès maintenant un mode de travail bien défini et des ordres de grandeur pour cette partie, trop de facteurs encore imprévisibles pouvant intervenir.

Une telle démarche, si elle reçoit votre aval, pourrait, très probablement bénéficier d'un soutien financier français pour la partie frais de séjour des scientifiques concernés, les voyages restant à votre charge.

Nous envisageons, en cas de réponse positive des Pays contactés, de déposer une telle demande de financement en décembre 1990. Nous aimerions donc avoir très rapidement votre opinion sur cette proposition de collaboration et, dans le cas où elle serait favorable, votre avis sur la proposition de plan ainsi qu'une estimation du nombre de personnes que vous envisageriez d'associer à un tel projet (au sens défini ci-dessus à propos de la phase b)) avec, si possible, leurs noms et curriculum-vitae.

Les correspondants DMN pour tous détails supplémentaires concernant cette proposition sont :

- pour les questions d'organisation et de financement :

Bureau des Relations Internationales
77, rue de Sèvres
F-92104 Boulogne Billancourt cédex

Tél. : (33) 1 46 04 91 51
M. D. Lambergeon, poste 2330
ou Mme A. Rigaud, poste 2333

Fax : (33) 1 46054407
Télex : 633639 F

- pour les questions scientifiques et techniques :

M. J.F. Geleyn
EERM/CRMD
2, avenue Rapp
F-75340 Paris cédex 07

Tél.: (33) 1 45 56 72 75
Fax.: (33) 1 45 56 72 97

En espérant que nous pourrons développer une collaboration fructueuse dans ce domaine, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur et cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.